

Montréal, le 5 décembre 2005

BAPE

Bureau des audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet: . . . Projet d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain entre le pont Pierre-Laporte et la côte de l'Église à Québec

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je réponds à l'invitation du BAPE afin d'émettre le point de vue de Vélo Québec Association sur la mise en valeur du littoral du Saint-Laurent. Notre intervention s'inscrit dans la suite logique des différentes actions réalisées au cours des vingt dernières années dans la grande région de Québec. D'ailleurs, en novembre 2000, nous avons présenté à la Commission de la capitale nationale notre document, *Redonner vie au littoral*¹ où nous apportions notre appui pour le réaménagement du littoral du fleuve Saint-Laurent.

Le projet d'aménagement de la promenade de Samuel-De Champlain que propose la Commission de la capitale nationale est essentiel pour le parachèvement de la Route verte dans la région de la capitale nationale. En effet, la promenade devient une porte d'entrée pour la Ville de Québec puisqu'elle rejoint un important segment de la Route verte existant et balisé entre Trois-Rivières et Saint-Augustin-de-Desmaures. Par conséquent, à la fin des travaux, la promenade sera intégrée à un itinéraire cyclable qui traverse le Québec sur 3598 kilomètres complétés, en lien avec les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, et les États américains limitrophes.

Dans la région de Québec, on s'aperçoit que la Route verte est complétée à 97 %. Avec l'objectif de parachever les tronçons manquants, les travaux d'aménagement à l'est de la côte de l'Église ont débuté à l'automne 2005 et seront complétés l'an prochain. Pour la section entre la côte du Verger et l'Aquarium, l'aménagement sera réalisé entièrement en 2006.

Le concept d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain est encourageant puisqu'il prévoit le raccordement de la piste littorale au réseau régional. Plus précisément, l'idée de prolonger la piste en rive à l'ouest de la rue (ou côte) du Verger jusqu'au pont de Québec est

Montréal, le 5 décembre 2005
BAPE
Bureau des audiences publiques sur l'environnement

/2

une première étape essentielle, puisqu'elle offre la possibilité d'avoir une extension future jusqu'à la plage Jacques-Cartier, et à partir de ce point, jusqu'à la rivière du Cap-Rouge, pour contourner la côte de Cap-Rouge.

Nous sommes ravis que les initiatives prises par la Commission de la capitale nationale aillent de l'avant. Avec le développement des autres voies cyclables régionales ou locales et la multiplication de l'offre en matière de voyages, l'activité cyclotouristique ne peut qu'être florissante. Les retombées économiques² de la Route verte le confirment, car elles sont chiffrées à plus de 166 millions de dollars en 2000, dont 95 millions sont liés à la Route verte.

Cette effervescence autour de la Route verte a été initiée en 1995 par Vélo Québec, avec le soutien du ministère des Transports du Québec. Depuis, plusieurs centaines de municipalités et organismes au Québec se sont ralliés pour son parachèvement final. Au fil des ans, la Route verte est devenue bien plus qu'un simple itinéraire emprunté par des amoureux de la bicyclette, mais bien un nouveau moteur économique et touristique.

Aujourd'hui, nous souhaitons que soit réalisé l'ensemble des travaux de la promenade Samuel-De Champlain pour rassembler tous les efforts en vue de l'inauguration internationale de la Route verte en 2007.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Jean-François Pronovost
Directeur général

1 Avis de Vélo Québec dans le cadre de la consultation publique sur la mise en valeur du littoral, *Redonner vie au littoral*, 30 novembre 2000.

2 Chaire de Tourisme, *Les retombées économiques de la Route verte*, Université du Québec à Montréal, Mars 2003, pages 30.